

DIU Dermatologie esthétique, laser et cosmétologie

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

**IMPORTANT : INSCRIPTIONS CLOUSES
POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025 –
RÉOUVERTURE PRÉVUE POUR 2025-2026**

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DIM141

Responsable de l'enseignement : Pr Jean-David Bouaziz

Forme de l'enseignement : en présentiel

Universités partenaires : Université de Bordeaux,
Université de Nice, université de Lille

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur
C@nditOnLine

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- * de comprendre la physiopathologie des troubles cosmétiques,
- * de les identifier cliniquement et de proposer la prise en charge thérapeutique adapté.

Programme

ORGANISATION

Référence formation : DIM141

Volume horaire : 120 heures (dont 35 heures de stage)

Calendrier : Novembre à mai

Rythme : 3 modules de 2 ou 3 jours

Lieu(x) de la formation : Hôpital St. Louis - Paris (séminaire 1) / Hôpital Saint-André - Bordeaux (séminaire 2) / HOPITAL Archet 2 - Nice (séminaire 3)

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- * séminaire 1 (Paris): Physiologie cutanée, cosmétologie
- * séminaire 2 (Bordeaux): De la théorie à la présentation des différents types de laser, leur indications (avec ateliers pratiques) -
- * séminaire 3 (Nice): Laser, suite, avec orientation sur les lasers pigmentaires

Télécharger le fichier «Programme Session PARIS 2025.pdf» (486.5 Ko)

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique :

Bachot N./Bahadoran P./Baran R./Baspeyras M./Bertolus S./Beylot C./Bouhanna P./Cogrel O./Doutre M-S./Duteil L./Fusade T./Guillot P./Jack Smadja J./Josso M./Kestemont P./Labreze C./Larchet K./Le Pillouer Prost A./Loustalan M-P./Marin Fr./Mazer J-M./Nel-Omeyer M./Netter L./Nielsen M./Passeron T./Petit A./Pinsolle V./Pusel B./Queille Roussel C./Sayag M./Schnebert S./Sulimovic L./Verschoore M./Zaraa I.

Ressources matérielles :

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- * d'échanger des fichiers, des données
- * de partager des ressources, des informations
- * de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émerge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

A l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 35 heures

Stages et projets tutorés :

- * Dix demi-journées de stage doivent être réalisées et validées par des dermatologues ou des chirurgiens plasticiens accrédités par le coordinateur local du DIU et qui pratiquent régulièrement des actes de dermatologie esthétique et de lasers.
- * Celles –ci doivent être faites avant la fin de l'année universitaire (par exemple avant fin décembre 2021 si l'inscription au DIU est faite pour l'année universitaire 2020-2021)

Admission

- * Dermatologue diplômés ayant validé toute leur formation

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans rubrique "Admission").

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page <http://www.reussir-en-universite.fr/index.html>.

Droits de scolarité :

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

- * Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **1020€**
- * Pour toute personne finançant seule sa formation : **1020€**
- * Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :

o Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **510€**(justificatif à déposer dans CandiOnLine)

o Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **510€** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CandiOnLine)

FRAIS DE DOSSIER* : 300 €(à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université de Paris pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CandiOnLine).

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

[Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE](#)

Date de début de candidature : 6 juin 2024

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Date de fin de candidature : 19 juin 2024

Date de début de la formation : 21 nov. 2024

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Capacité d'accueil

20 étudiants maximum

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

TAUX DE RÉUSSITE

85%

Année de diplomation 2020-2021 (nombre d'admis par rapport au nombre d'inscrits administratifs).

Contacts

Gestionnaire de formation continue

Djelila Titi

djelila.titi-miwen@u-paris.fr

Responsable(s) pédagogique(s)

Jean-David Bouaziz

Assistant(e) pédagogique

Cynthia Diziere

01 42 49 43 19

cynthia.diziere@aphp.fr

En bref

Composante(s)

UFR de Médecine

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation